



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Nyon, le Service des automobiles et de la navigation introduit deux nouvelles prestations

La transformation des locaux du Service des automobiles (SAN) de Nyon, menée en étroite collaboration avec la Ville de Nyon, offre des nouvelles structures d'accueil et une piste supplémentaire pour les expertises. Elle permet surtout l'introduction de deux nouvelles prestations.

A partir du 19 septembre 2012, il sera désormais possible d'effectuer des examens pratiques pour l'obtention du permis des motocycles. Dans un premier temps, c'est à raison de deux mercredis par mois que le centre de Nyon organisera ces examens complétant ainsi l'offre actuelle prévue à Cossonay, Payerne et Aigle.

De plus, des cessions d'examens théoriques sur rendez-vous seront également planifiées dans le centre de Nyon tous les mercredis après-midi à partir du 7 novembre 2012.

Dans le but d'offrir des prestations de qualité, le Service des automobiles et de la navigation répond ainsi à un besoin et permet aux citoyens de l'ouest du canton de disposer d'une offre de proximité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juillet 2012

DSE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01